



Fiche technique

Raquettes à neige dans le Queyras (Ceillac) 2 jours / 1 nuit

Présentation :

Découvrez durant 2 jours un univers authentique dans la vallée de Ceillac au cœur du parc régional du Queyras. Nous serons hébergés dans un charmant gîte de montagne, situé au centre du village de Ceillac.

Séjour pour s'initier aux plaisirs des raquettes à neige ou tout simplement pour les amoureux des beaux espaces enneigés !

Lieu :

France – Hautes Alpes - Queyras

Programme prévisionnel :

Attention : votre accompagnateur reste le seul juge du programme qu'il peut modifier à tout instant pour des raisons de sécurité (niveau physique des participants, conditions météo, conditions du manteau neigeux ...)

Jour 1 : rendez-vous à Ceillac* – randonnée en raquettes à neige dans le secteur du Bois noir ou du Bois de Jalavez. Pique-nique tiré du sac (préparé par vos soins). 4h00 de marche / 350 m de dénivelé. Installation au gîte en fin d'après-midi. Repas et nuit à l'hébergement.

*Le lieu de rendez-vous peut changer en fonction des conditions d'enneigement.

Jour 2 : randonnée en raquettes à neige vers le col de Bramousse. Pique-nique tiré du sac. 4h30 de marche / 400 m de dénivelé. Fin de la randonnée vers 16h. Retour sur Aix-en-Provence ; arrivée prévue vers 19h.

Groupe :

Cette prestation s'adresse au groupe des Amies d'Aix constitué de 10 à 14 personnes.

Niveau technique requis :

Le rythme de marche permet de privilégier l'aspect découverte à l'aspect sportif, avec des pauses régulières pour profiter du paysage et des explications du guide. Les randonnées se déroulent dans un milieu montagnard enneigé, avec le port d'un petit sac à dos contenant vos affaires personnelles et le repas de midi.

Encadrement :

Par un accompagnateur en montagne, breveté d'état.

Association Provence Evasion – 14 impasse des Cèdres – 13.390 Auriol

tel. : 06 52 50 26 39 contact@provenceedvasion.com

association de tourisme affiliée à l'APRIAM IM 73 100023 - Alpespace 50 Voie A. Einstein 73.800 Francin

garantie financière : GROUPAMA 4000713451/0 - 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

RCP : MMA IARD police A3.056.234 14 Bd M&A Oyon 72000 LE MANS

Siret 539 889 147 000 10 – APE 9329Z - TVA intracommunautaire FR 59 539 889 147

Dates / Période :

Durée : 2 jours / 1 nuit - 2 journées de randonnée en raquettes à neige
Dates : du lundi 22 au mardi 23 février 2016

Rendez-vous et dispersion :

Le rendez-vous est prévu à Ceillac. Il est fixé le lundi 22 février 2015 à 10h45.
ATTENTION : vous devez être prête à marcher en raquettes pour une journée. Nous ne passerons pas au gîte avant la randonnée.
La dispersion s'effectuera le mardi 23 février 2016 vers 16h00 à Ceillac.

Accès :

Pour la préservation de notre environnement, penser au covoiturage. Cependant vérifiez que vous êtes bien assurés pour ce type de déplacement.

Itinéraire :

- ⤴ D'Aix-en-Provence, prendre l'autoroute A51 direction GAP.
- ⤴ A la gare de péage de la Saulce, suivre directions Embrun et Briançon.
- ⤴ Avant Mont-Dauphin, suivre la direction Guillestre, Parc Naturel Régional du Queyras,
- ⤴ Contourner Guillestre puis suivre la direction du Queyras (D 902),
- ⤴ Passer les gorges du Guil puis bifurquer à droite direction Ceillac
- ⤴ Monter jusqu'au village de Ceillac
- ⤴ Le gîte se trouve à l'entrée du village sur votre gauche.

Temps de trajet estimé (hors pause) : 2h45 Coût : 70 € / voiture (aller/retour)

Hébergement :

Nous serons hébergés au gîte les Baladins, gîte de montagne situé dans le village de Ceillac. La demi-pension comprend la nuitée et le petit déjeuner.
Chambre de 2 à 4 personnes, avec salle de bain dans la chambre.

Restauration :

La restauration est de qualité. Elle est préparée par les gestionnaires du gîte.
Attention il faut prévoir vos repas du midi. Il sera possible de faire vos courses à Ceillac.

Matériel :

Pour randonner :

- ⤴ un petit sac à dos (25 / 32 litres par exemple)
- ⤴ chaussures de randonnée montantes, semi-rigides, **imperméables**
- ⤴ un pantalon de marche confortable ou bas de pantalon de ski très ample
- ⤴ un pull chaud ou une polaire chaude
- ⤴ des chaussettes chaudes
- ⤴ une veste chaude (type goretex ou équivalent) suffisamment imperméable
- ⤴ un bonnet
- ⤴ une paire de lunettes de soleil (classe 3 ou classe 4) **OBLIGATOIRE**
- ⤴ une paire de gants chauds, imperméables + une paire de gants plus légers

Association Provence Evasion – 14 impasse des Cèdres – 13.390 Auriol
tel. : 06 52 50 26 39 contact@provenceevasion.com

association de tourisme affiliée à l'APRIAM IM 73 100023 - Alpespace 50 Voie A. Einstein 73.800 Francin

garantie financière : GROUPAMA 4000713451/0 - 8-10 rue d'Astorg 75008 PARIS

RCP : MMA IARD police A3.056.234 14 Bd M&A Oyon 72000 LE MANS

Siret 539 889 147 000 10 – APE 9329Z - TVA intracommunautaire FR 59 539 889 147

- ⤴ des guêtres si vous en possédez
- ⤴ une paire de chaussettes de rechange
- ⤴ gourde ou poche à eau (camelbak) pour porter 1 litre d'eau minimum
- ⤴ une pharmacie personnelle (crème solaire, stick à lèvres, double peau, ...)
- ⤴ une paire de raquettes à neige, réglées. Avec système de fixation à plaque
- ⤴ une paire de bâtons (rondelles larges pour le ski)
- ⤴ quelques encas (fruits secs / barres de céréales).

Pour votre confort : un thermos pour une boisson chaude

Pour l'hébergement :

- ⤴ le gîte fourni les draps et le linge de toilette.
- ⤴ nécessaire de toilette
- ⤴ vêtements de rechange pour le soir
- ⤴ effets personnels, médicaments personnels
- ⤴ des chaussons ou sandales

Formalités

- ⤴ Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité

Prix :

Séjour 2 jours / 1 nuit : 130 € / pers.

Ce prix comprend :

- ⤴ l'encadrement de 2 jours de randonnée par un accompagnateur en montagne
- ⤴ la demi pension du lundi soir au mardi matin
- ⤴ les taxes de séjour

Ce prix ne comprend pas :

- ⤴ les repas de midi des 2 jours,
- ⤴ la location des raquettes à neige + paire de bâtons,
- ⤴ les déplacements aller et retour Aix-en-Provence – lieu de rdv
- ⤴ les assurances éventuelles (RC, annulation)
- ⤴ les consommations et achats personnels

Prestations complémentaires :

- ⤴ chambre individuelle (+ 30 € / pers) en fonction de la disponibilité
- ⤴ pique nique du gîte (10€) ou sandwiches

Interlocuteur du séjour :

Lionel Marchese (lionel.marchese@provenceevasion.com – 06 75 97 74 06)

Une convocation vous sera envoyée à la confirmation du séjour, avec toutes les informations nécessaires pour le bon déroulement du séjour.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande particulière. Nous nous efforcerons d'y répondre au mieux, dans la mesure du possible.